

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNÉE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 732,10	0,95%	8,44%
8300	INDICE DES BANQUES	3 381,78	1,04%	8,54%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 807,46	-0,12%	1,99%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 639,58	0,82%	11,64%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 543,59	-0,41%	-0,81%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 515,71	-0,43%	0,66%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	5 099,26	-0,04%	26,97%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2 000,01	-0,67%	-6,66%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	6 279,57	-0,05%	29,17%
3700	INDICE PRODUITS MÉNAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	1 613,86	0,14%	25,67%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 415,28	-0,18%	-9,12%
2300	INDICE DE BÂTIMENT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	927,22	-0,22%	-11,78%
1000	INDICE MATÉRIAUX DE BASE	2 174,74	0,63%	-4,42%

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	06-06-2014	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	19,800	19,700	19,290	19,700	19,260	H	5,520
2	1	0,650	23-05-2014	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	31,900	32,010	31,950	32,500	31,500		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,900	0,900	0,900	0,900	0,890		
4	5	1,340	11-07-2014	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	28,010	28,000	27,980	28,000	27,820		
5	10	2,500	06-06-2014	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	80,600	80,800	83,000	83,000	80,800		
6	5	1,000	19-06-2014	TL - Tunisie Leasing	21,100	21,110	21,000	21,110	21,000		
7	1	0,260	30-06-2014	BT - Banque de Tunisie	10,610	10,620	10,800	10,800	10,620		
8	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	6,950	7,260	6,810	7,260	6,800		
9	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	10,090	10,200	10,000	10,200	10,000		
10	5	1,000	26-06-2014	AMEN BANK	24,920	24,920	24,920	24,920	24,300		
11	1	0,220	21-05-2014	ATB - Arab Tunisian Bank	4,600	4,530	4,600	4,600	4,530		
12	5	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,120	17,000	16,990	17,120	16,510		
13	5	1,500	03-07-2014	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	47,980						
14	5	0,750	29-05-2014	CIL - Compagnie Internationale de leasing	13,850	13,830	14,000	14,000	13,820		
15	1	0,200	26-06-2014	ATL - Arab Tunisian Lease	2,760	2,750	2,830	2,830	2,750		
16	1	0,210	11-07-2014	PGH - Poulina Group Holding	5,190	5,100	5,100	5,110	5,070		
17	10	1,800	02-06-2014	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	177,300	177,400	177,400	177,400	175,720		
18	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	2,150	2,100	2,130	2,130	2,060		
19	1	0,200	01-07-2014	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	5,000	4,950	4,930	5,000	4,920		
20	1	0,080	07-07-2014	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,930	1,940	1,930	1,940	1,890		
21	1	0,100	10-07-2014	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	2,110	2,120	2,180	2,180	2,120		
22	10	1,200	25-06-2014	TJL - Attijari Leasing	28,000	28,000	28,650	28,650	28,000		
23	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	5,210	5,200	5,510	5,510	5,050		
24	5	0,500	20-06-2014	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	8,740	8,900	8,750	8,900	8,750		
25	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	5,250	5,390	5,390	5,410	5,390		
26	1	0,050	20-08-2014	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	3,000	3,020	2,960	3,020	2,960		
27	1	0,100	15-07-2014	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	2,960	2,950	2,960	2,990	2,930		
28	1	0,380	04-07-2014	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	7,800	7,610	7,730	7,730	7,600		
29	1	0,050	14-08-2014	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	1,800	1,780	1,800	1,800	1,750		
30	5	0,600	24-07-2014	EL WIFACK Leasing	18,300	18,280	18,290	18,290	18,250		
31	1	0,280	26-06-2014	Société ESSOUKNA	4,960	4,830	5,000	5,000	4,830		
32	1	0,250	11-07-2014	ADWYA - Société Adwya	8,300	8,290	8,290	8,290	8,110		
33	1	0,230	03-07-2014	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,260	4,270	4,320	4,320	4,250		
34	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	3,270	3,300	3,290	3,300	3,270		
35	1	0,415	07-07-2014	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	7,700	7,700	7,700	7,700	7,680		
36	5	0,300	31-07-2014	HANNIBAL LEASE	7,180	7,390	7,380	7,390	7,380		
37	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	5,080	5,200	5,190	5,200	5,190		
38	5	0,350	26-06-2014	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,160	8,050	8,110	8,120	8,020		
39	1	0,400	24-07-2014	ENNAKL Automobiles	10,900	10,820	10,830	10,830	10,820		
40	1	0,300	18-07-2014	Telnet Holding	4,630	4,600	4,800	4,800	4,540		
41	1	0,210	16-06-2014	OTH - One Tech Holding	7,700	7,690	7,680	7,690	7,650		
42	1	0,670	01-07-2014	CITY CARS	14,400	14,500	14,400	14,500	14,400		
43	1	0,750	30-05-2014	EURO-CYCLES	24,800	24,800	24,700	24,800	24,500		
44	1	0,100	05-05-2015	BEST LEASE	1,720	1,770	1,770	1,770	1,770		
45	1	0,130	14-07-2014	CELLCOM	8,200	8,000	8,190	8,190	8,000		
46	1	0,355	23-07-2014	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	13,100	13,330	13,100	13,330	13,040		
47	2	0,200	01-07-2014	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	7,140	7,180	7,180	7,180	6,990		
48	1	0,250	25-06-2014	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	4,630	4,500	4,700	4,700	4,500		
49	10			Société Délice Holding	16,950	16,950	16,920	16,950	16,900		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	20,500	20,520	20,520	H	16,320
51	1	0,530	20-04-2015	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	12,510	12,520	12,520		
52	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	15,620				
53	25	6,200	10-07-2014	Air Liquide Tunisie	208,000	206,000	203,800		
54	5	0,300	20-02-2015	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	25,700				
55	10	2,200	30-04-2015	Placements de Tunisie - SICAF	44,300				
56	5	1,500	30-05-2014	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	54,000				
57	10	2,230	15-08-2014	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	36,050				
58	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,680				
59	10	6,420	05-06-2014	ALKIMIA - Société Chimique	59,990				
60	1	1,000	17-06-2014	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,600	12,700	12,700		
61	1	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	32,000	32,500	32,600		
62	5	0,950	17-04-2015	SALIM - Société d'Assurances SALIM	19,000				
63	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Equipeement	4,770				
64	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	8,700				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MAGASIN GENERAL (5 à 1)**

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL	
423	1			SIAME	(da. 1/25. 28/072004 - SIA04)	0,100	0,010	0,010	B B	
424				ATTIJARI LEASING	Action Rompue – TJLR	6,720				
425				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	3,050				
426				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,160				
427				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,390				
428				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,260				
429				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)	0,490				
430				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)	0,520				
431				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,280				
432				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	0,510				
433				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,670				
434				SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,430				
435				SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,200				
436				SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,370				
437				SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,080				
438				SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,190				
439				SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,240				
440				GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,590				
441				GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,500				
442				GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	1,030				
443				GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,660				
444				GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,080				
445				GIF FILTER SA	(da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,050				
446				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,600				
447				ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	2,870				
448				ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	1,010				
449				ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,420				
450				ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,370				
451				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,270				
452				SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,490				
453				SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	1,930				
454				SOKNA	NG j. 01/07/2014 SOKG4	4,820				
455				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,320				
456				ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	2,070				
457				ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,660				
458				TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,550				
459				TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,830				
460				TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,170				
461				TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,710				
462				TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,230				
463				TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,100				
464				SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,200				
465				SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,330				
466				ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	2,560				
467				ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,620				
468				Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,040				
469				New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,220				
470				SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	1,970				
471				SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	0,660				
						0,570	0,570			

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE RÉFÉRENCE	OUVERTURE	CLÔTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
472	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	8,000	6,060	6,060		
473	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	5,890				
474	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	7,000	7,000	7,200		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITÉ	DATE DE NÉGOCIATION		VALEURS	CLÔTURE PRÉCÉDENTE	OUVERTURE	CLÔTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHÈRES

VALEURS	NOMINAL	DERNIÈRE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMÉDIAIRE	VALIDITÉ DE L'OFFRE	DATE DE NÉGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSÉ	PRATIQUÉ				
TRANSACTIONS RÉALISÉES									
Sté Groupe GMT	10	14.750	04-05-2015	14.800	14.800	2 883	TSI	30-05-2015	08-05-2015
Sté Plasticum Tunisie	100	168.700	24-04-2015	169.700	169.700	205	TSI	30-05-2015	08-05-2015
TRANSACTIONS PROGRAMMÉES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Sté Hôtelière Balnéaire et Touristique - HOTEL KARAWEN	10	25.000	24-10-2002	20.000		56	STB FINANCE	31-05-2015	15-05-2015

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING «UADH»

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse Lors de sa réunion du 16 avril 2015, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 30 800 000 actions constituant le capital actuel de la société UADH, ainsi que des 6 153 847 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 36 953 847 actions de nominal un dinar chacune. Diffusion des titres offerts L'Offre globale porte sur 12 307 694 actions, soit 33,31% du capital social après augmentation. Intermédiaire introducteur : Attijari Intermédiation. Intermédiaire évaluateur : Attijari Finances Tunisie. Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions de la Société Financière d'Investissement SOFI SICAF. Par cette demande, Mme Saïda Zaouche Ep. Tabbane, Mr Med Hedi Tabbane, Mr Med Ali Tabbane, et Mr Mahmoud Tabbane, agissant de concert et détenant directement et indirectement 99,38% du capital de la Société Financière d'Investissement -SOFI SICAF-, entendent lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.
--

ADMISSION ET INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts : « ATL 2014-3 », « CIL 2014/2 », « Amen Bank Subordonné 2014 » et « Attijari Leasing 2015-1 » ont été admis à la cote de la Bourse le 29/04/2015 et ils seront négociables en Bourse à partir du 05/05/2015. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:														
Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
ATL 2014-3 Fixe CAT/A	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700589	AT43A	ATL A0220 7.6% AP5	7,60	5	100	AP	199 200	19,920	09/02/2015	09/02/2016	09/02/2020
ATL 2014-3 Fixe CAT/C	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700597	AT43C	ATL C02227.8% P7-2	7,80	7 dont 2 franchises	100	AP	200 800	20,080	09/02/2015	09/02/2016	09/02/2022
CIL 2014/2	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	TN0004201364	CIL42	CIL 0120 7.6% AP5	7,60	5	100	AP	200 000	20,000	30/01/2015	30/01/2016	30/01/2020
Amen Bank Subordonné 2014 Fixe CAT/A	Amen Bank	Amen Invest	TN0003400488	AS4AF	ABS A02207.35% AP5	7,35	5	100	AP	388 000	38,800	27/02/2015	27/02/2016	27/02/2020
Amen Bank Subordonné 2014 Variable CAT/A	Amen Bank	Amen Invest	TN0003400496	AS4AV	ABSA0220T+1.9% AP5	TMM+ 1,9	5	100	AP	5 000	0,500	27/02/2015	27/02/2016	27/02/2020
Amen Bank Subordonné 2014 Fixe CAT/B	Amen Bank	Amen Invest	TN0003400504	AS4BF	ABSB02227.45%AP7-2	7,45	7 dont 2 franchises	100	AP	207 000	20,700	27/02/2015	27/02/2016	27/02/2022
Attijari Leasing 2015-1 Fixe CAT/A	Attijari Leasing	Attijari Intermédiation	TN0006610364	JL51A	JL A0420 7.6% AP5	7,60	5	100	AP	110 820	11,082	22/04/2015	22/04/2016	22/04/2020
Attijari Leasing 2015-1 Fixe CAT/B	Attijari Leasing	Attijari Intermédiation	TN0006610372	JL51B	JL B0422 7.8% P7-2	7,80	7 dont 2 franchises	100	AP	179 180	17,918	22/04/2015	22/04/2016	22/04/2022
Attijari Leasing 2015-1 Variable CAT/C	Attijari Leasing	Attijari Intermédiation	TN0006610380	JL51C	JL C0420T+2.3% AP5	TMM+ 2,3	5	100	AP	10 000	1,000	22/04/2015	22/04/2016	22/04/2020
NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.														

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE AMI ASSURANCES

SICAR INVEST, qui détenait directement et de concert avec SIP SICAR 1 315 421 actions et droits de vote représentant 9,95% des actions et des droits de vote de la société AMI ASSURANCES, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 21 avril 2015, le seuil de 10% des actions et des droits de vote suite à l'acquisition en bourse de 48 071 actions et droits de vote représentant 0,36% du capital et des droits de vote de la société. Avant ce franchissement de seuil, SICAR INVEST détenait directement 714 190 actions et droits de vote et de concert avec SIP SICAR 601 231 actions et droits de vote représentant respectivement 5,40% et 4,55% du capital de la société d'assurances. SICAR INVEST a déclaré : - Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - Qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur, - Qu'il n'a pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 30 avril 2015 par Maxula Bourse, Intermédiaire en Bourse qui a précisé que SICAR INVEST et SIP SICAR font partie du groupe BNA.

TRANSACTIONS DE BLOCS

La Bourse informe qu'en date du 08-05-2015, sept transactions de blocs ont été réalisées : ▪ 8 000 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 113 943 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 9 200 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 20 700 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 7 400 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 25 600 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars; ▪ 26 500 actions de la BH - Banque de l'Habitat à un cours de 15,620 Dinars.

AVIS DES SOCIETES

CITY CARS

La société CITY CARS informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le mardi 21 Avril 2015, a passé en revue l'activité de la société courant l'année 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014. Il ressort de ces états financiers qu'au terme de l'exercice 2014, les résultats nets individuel et consolidé, ont atteint respectivement, 13.004.114,939 DT et 13.780.030,330 DT, soit une augmentation respective par rapport à l'exercice 2013 de 8,8% et de 11,9%. Par ailleurs, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende brut de 0,800 DT par action, soit une évolution de 19,4% par rapport à l'année précédente, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mercredi 27 Mai 2015 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Avenue principale, les Berges du Lac – 2053 Tunis.
--

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Jeudi 14 Mai 2015 à 10 heures à l'Hotel Les Berges du Lac, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2014 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2014 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2014 du Groupe ALKIMIA 5- Quitus aux Administrateurs 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit. 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2014 8- Renouvellement du mandat des Administrateurs Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée. Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée. Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.
--

MPBS

La société MPBS informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration, réuni le vendredi 17 avril 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs audit exercice. Les états financiers individuels de la Société MPBS ont fait ressortir un résultat net de 3 228 144 DT fin 2014 en hausse de 50% comparé à 2013. Le résultat net de l'ensemble consolidé fin 2014 est de 3 914 237 DT en progression de 24% comparé à 2013. Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le samedi 30 mai 2015 à 10 h; à l'IACE section Sfax et de proposer la distribution d'un dividende de 0,230 DT par action. Les dividendes seront totalement distribués en franchise de retenue à la source pour tous les actionnaires.
--

SOCIÉTÉ NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS (S.N.M.V.T) – MONOPRIX -

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) – MONOPRIX - réuni le jeudi 16 avril 2015, a arrêté les comptes de la société au 31/12/2014, dégageant un résultat de 10 106 756 DT et a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le 29 mai 2015 à 9h30 et une Assemblée Générale Extraordinaire le même jour à 11h et de lui proposer l'augmentation du capital par incorporation de réserves de 6 656 458 DT avec une émission d'une action gratuite pour cinq anciennes détenues.
--

AVIS DES SOCIETES

ASTREE COMPAGNIE D’ASSURANCE S ET DE REASSURANCES

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mercredi 13 mai 2015 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 – Avenue Kheireddine Pacha – Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2014. 2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2014. 3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales. 4) Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales. 5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014. 6) Affectation du résultat de l'exercice 2014. 7) Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit. 8) Nomination d'un commissaire aux Comptes.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Sur décision du Conseil d'Administration du 07 Avril 2015, messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le Vendredi 15 Mai 2015 à 16 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) , Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2014 ; 2) Approbation des conventions et opérations spéciales ; 3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2014 ; 4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2014 ; 5) Reclassement des comptes de réserves ; 6) Affectation du résultat de l'exercice 2014 ; 7) Approbation des montants des jetons de présence ; 8) Nomination d'un commissaire aux comptes ; 9) Emission d'Emprunts Obligataires ; 10)Pouvoirs en vue des formalités. Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.
--

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D’APPAREILLAGE ET DE MATÉRIELS ELECTRIQUES « SIAME »

La société SIAME, informe ses actionnaires, que son conseil d'administration réuni le Lundi 13 Avril 2014, a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers y afférents ainsi que les états financiers consolidés du groupe SIAME. Il ressort de l'examen des états financiers individuels, que l'activité de la SIAME a généré un résultat net individuel de 1 872 858 DT, enregistrant ainsi une augmentation de +11,44%, soit +192 258 DT par rapport à l'exercice précédent. En outre, le résultat net part du groupe a enregistré pour sa part une progression de + 443 622 DT soit + 26,17%, pour atteindre 2 139 077 DT contre 1 695 455 DT en 2013. Au vu de ces résultats, le conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale, qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014, la distribution d'un dividende de 0,100 DT par action correspondant à 10% de la valeur nominale de l'action et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, pour le jeudi 28 Mai 2015 à 09 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Avenue principale, les Berges du Lac – 2053 Tunis. A l'issue des travaux de l'assemblée, le Management de la SIAME, procédera à la présentation du Business Plan et des perspectives de développement de la société pendant la période 2015 – 2020.
--

ONE TECH HOLDING

Les actionnaires de la société ONE TECH HOLDING sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le Mercredi 20 Mai 2015 à 10 h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », sis au Boulevard principal, Rue du Lac Turkana, 1053, Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Ratification des délais et des modes de convocation ; 2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société et du groupe One Tech de l'exercice 2014 ; 3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la société et du groupe One Tech de l'exercice 2014 ; 4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2014 ; 5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2014 ; 6. Affectation du résultat de l'exercice 2014 et distribution des dividendes ; 7. Approbation des conventions conclues par la société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 26 des statuts ; 8. Quitus aux membres du conseil d'administration ; 9. Fixation du montant des jetons de présence ; 10. Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil ; 11. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la société ; 12. Pouvoirs pour formalités ; et 13. Questions diverses. Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au local de la société sis au n°16, Rue des Entrepreneurs- Charguia 2- Ariana, 30 jours avant la date de la réunion.

TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu à 10H30 le Jeudi 04 Juin 2015, à l'Hôtel Sheraton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014. 2. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux Comptes sur l'exercice 2014 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes. 3. Approbation des états financiers de l'exercice 2014. 4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2014. 5. Affectation du résultat de l'exercice 2014. 6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration et du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014. 7. Approbation de la nomination du représentant des petits porteurs au Conseil d'Administration pour la période 2015, 2016 & 2017. <u>NB:</u> Seuls les actionnaires détenant au moins 10 actions peuvent être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité. Plusieurs Actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les 10 actions et se faire représenter par l'un d'eux. Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.
--

TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui aura lieu le mardi 04 Juin 2015 à 12h00, à l'Hôtel SHERATON Belvédères - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Modifications des articles 27, 29, 30, 37 et 48 des Statuts.

TUNISIENNE DE RÉASSURANCE «TUNIS RE»

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'Assemblée Générale Spéciale qui aura lieu à 09H00 le Jeudi 04 Juin 2015, à l'Hôtel Sheraton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1- Election d'un membre au Conseil d'Administration pour représenter les petits porteurs. <u>NB:</u> les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.
--

SOCIETE D’ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu le 24 Avril 2015, Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société d'articles hygiéniques « SAH » sont convoqués le Lundi 18 Mai 2015 à l'hôtel Golden Tulip Gammarth, En Assemblée Générale Ordinaire à 9h30, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant : 1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société 2014 et du rapport de gestion du groupe; 2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2014 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2014; 3. Affectation du résultat de l'exercice 2014; 4. Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales; 5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration, au Président Directeur Général ainsi qu'au Directeur Général Adjoint pour la gestion de l'exercice 2014; 6. Renouvellement mandat d'administrateurs; 7. Nomination d'un Commissaire aux Comptes; 8. Pouvoirs pour formalités. En Assemblée Générale Extraordinaire à 10h00, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant : 1) Examen et approbation du rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire portant sur l'augmentation de capital, 2) Augmentation du capital social par incorporation de réserves, par l'attribution d'une action gratuite contre Cinq actions anciennes, 3) Fixation de la date de négociation des droits d'attribution et de la date de Jouissance des actions nouvelles gratuites, 4) Modification corrélative des statuts, 5) Pouvoirs pour les formalités. Tous les documents afférents à ces assemblées seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au N° 5 Rue 8610 ZI Charguia 1- Tunis.
--

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE EURO-CYCLES

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société **EURO-CYCLES** qui s'est tenue le 29 Avril 2015 a fixé la date de mise en paiement des dividendes à compter du Vendredi 15 Mai 2015. Le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2014 a été fixé à **1,014 DTU** par action.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

La société ARTES SA informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le mardi 05 Mai 2015, a passé en revue l'activité de la société courant l'année 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014.
Il ressort de ces états financiers qu'au terme de l'exercice 2014, les résultats nets individuels, ont atteint 21 555 738 DT, soit une augmentation par rapport à l'exercice 2013 de 4,24%. Par ailleurs, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende brut de 0,450 DT par action, soit une évolution de 8.43% par rapport à l'année précédente, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue au cours du mois de Juin 2015.

AUTOMOBILE RÉSEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

APPEL A LA CANDIDATURE
1. Objet :
La société ARTES lance un appel à candidature relatif à un siège du représentant des petits actionnaires au sein de son conseil d'administration. Ce siège est devenu vacant suite au décès de Monsieur Mohamed Riahi. A cet effet, la société ARTES invite les détenteurs de ses actions intéressées, à participer à cet appel à candidature.
Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A.G.O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014 et dont la date sera fixée ultérieurement.
2. Conditions de Participation :
Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :
• Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels,
• Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
• Le cumul de qualité du membre de conseil d'administration avec la qualité de salarié au sein d'ARTES n'est pas possible.
3. Composition du dossier de candidature :
- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général d'ARTES et une fiche de candidature dument remplie (Annexe 1),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Une attestation récente du nombre d'actions d'ARTES prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréée administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage LES BERGES DU LAC, intermédiaire agréée mandaté pour la tenue du registre des actionnaires d'ARTES,
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ?
- Un C.V. détaillé,
4. Date limite de dépôt de candidature :
- Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir candidature d'un membre du conseil d'administration représentant les petits actionnaires » au nom du Président du Conseil d'Administration d'ARTES et parvenir soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la société ARTES ;**39, Avenue Kheireddine Pacha – BP 33– 1002 Tunis-Belvédère** , au plus tard le 26 Mai 2015 (Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).
- La date et le lieu de l'assemblée générale électorale pour le poste d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires seront portés à la connaissance des actionnaires par publication dans les bulletins du Conseil du Marché Financier , de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et dans deux quotidiens locaux dont un en langue arabe ,
- Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration d'ARTES ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% du capital social d'ARTES pour les actionnaires personnes physiques et personnes morales et de plus de 5% pour les actionnaires institutionnels, s'abstiendront de voter.

LA SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES SA

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 14 Mai 2015 à 10H00 au siège de AMEN BANK sis à Tunis Avenue Mohammed V -. 1002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
3. Approbation desdits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2014 ;
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2014 ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2014 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2015 ;
7. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2015 ;
8. Nomination de nouveaux administrateurs ;
9. Nomination des commissaires aux comptes ;
Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'Assemblée Générale se compose de l'universalité des actionnaires.
Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.
Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.